



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01933

Numéro SIREN : 494 885 783

Nom ou dénomination : NJM

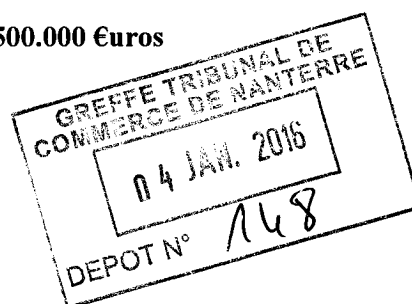
Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2016 sous le numéro de dépôt 148

NJM

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.500.000 Euros

7 Rue du Fossé Blanc
92230 GENNEVILLIERS

494 885 783 RCS NANTERRE



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,
Le trente novembre à dix neuf heures,

Les associés de la Société NJM se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires, et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marc ESPALIOUX, Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que le quorum prévu aux statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R. 225-66 et suivants du Code de Commerce.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Jean-Marc ESPALIOUX de son mandat de Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Pouvoirs pour les formalités.

La discussion est déclarée ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Jme *AS* *al*

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Jean-Marc ESPALIOUX devant faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Janvier 2016, l'Assemblée Générale prend acte de sa démission de ses fonctions de Président, à compter de ce jour, et remercie celui-ci de son dévouement à la Société tout au long de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Jean-Marc ESPALIOUX, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Christian FLEURET, né le 1^{er} Juin 1950 à PARIS 15^{ème}, de nationalité Française, demeurant 6 Avenue Théodore Rousseau – 75016 PARIS.

Monsieur Christian FLEURET exercera ses fonctions avec les pouvoirs qui lui sont donnés par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à vingt heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par les associés présents ou représentés.

Mr Jean-Marc ESPALIOUX

« Bon pour démission de mon mandat de Président »

*Bon pour démission
de mon mandat de Président,*

JM Espalio

Mme Anne ESPALIOUX



Mr Christian FLEURET

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

